



# # STOP GAZETTE

N° 35 du 16 Décembre 2023

**L'enquête publique aura lieu du mardi 2 janvier à 9h au samedi 3 février 2024 à 11h30 pour :**

- l'abrogation de la carte communale de Fresne-Lès-Reims
- l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fresne-lès-Reims
- l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bourgogne
- la création du périmètre délimité des abords de Bourgogne

Monsieur Bruno PRATI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Il tiendra des permanences :

- Le mardi 09 janvier 2024 de 15h00 à 18h00 en mairie de Bourgogne
- Le vendredi 19 janvier 2024 de 16h00 à 19h00 en mairie annexe de Fresne-lès-Reims
- Le mercredi 24 janvier 2024 de 15h00 à 18h00 en mairie de Bourgogne
- Le samedi 3 février 2024 de 08h30 à 11h30 en mairie annexe de Fresne-lès-Reims Vallée

En dehors de ces dates de présences, tous les éléments de ces 4 dossiers ainsi qu'un registre d'enquête unique seront déposés à la Mairie de Bourgogne-Fresne et consultables pendant une durée d'un mois aux jours et heures suivants de la mairie de Bourgogne : le lundi de 9h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 18h00, le mercredi de 9h00 à 16h30, le jeudi de 9h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 16h30.

Vous pourrez consigner vos observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur Bruno PRATI, commissaire enquêteur, Communauté urbaine du Grand Reims, Pôle territorial Beine-Bourgogne – CS 80036 – 51722 REIMS Cedex – ou par voie dématérialisée sur le site du grand Reims : [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

Vous pourrez également recueillir toutes ces informations auprès du Pôle territorial Beine-Bourgogne de la communauté urbaine du Grand Reims aux heures d'ouvertures de ses bureaux situé à la mairie de Witry-les-Reims.

Le public pourra également recueillir toutes informations utiles sur le projet de création du périmètre délimité des abords de Bourgogne auprès de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Marne.

De plus, les informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site internet suivant : [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

Pour toutes les informations et précisions, vous pouvez consulter l'arrêté n°CUGR-DUPAABB-2023-008 affiché en mairie et disponible sur notre site [https://www.bourgogne-fresne.fr/\\_files/ugd/722e47\\_77610361da6f4a0489302ed61f3b1a83.pdf](https://www.bourgogne-fresne.fr/_files/ugd/722e47_77610361da6f4a0489302ed61f3b1a83.pdf)

## La commune se renouvelle avec vous !

La commune de Bourgogne-Fresne a été formée en 2017. L'heure est venue de lui créer un logo, grâce auquel nous pourrons écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire.

Pour que ce nouveau logo voit le jour, nous avons besoin de vous ! Ayant à cœur de s'inscrire dans une démarche participative, la commune a choisi d'inclure les habitants dans ce projet. Les résultats obtenus à l'issue de ce questionnaire permettront de rédiger le « brief créatif » pour que l'agence de communication Konfiture puisse donner vie à notre nouveau logo, en répondant à vos attentes.

Vous pouvez répondre à ce questionnaire anonyme jusqu'au 24 décembre 2023 à 12h soit en cliquant sur le lien :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdrKqHlgyY2ji1z4oRFt\\_0eAE4W8g79gU2SJ3asNP55nbU29A/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdrKqHlgyY2ji1z4oRFt_0eAE4W8g79gU2SJ3asNP55nbU29A/viewform) soit en renvoyant la version papier à la mairie.

Notre objectif, sortir de terre notre logo collaboratif pour le premier trimestre 2024.

## On compte sur vous !

### Ce que j'aime dans ma commune

Pour vous, quels sont les atouts de la commune de Bourgogne-Fresne ?

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Confort de vie | <input type="checkbox"/> Activités et loisirs       |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine     | <input type="checkbox"/> Vie sociale et associative |
| <input type="checkbox"/> Environnement  | <input type="checkbox"/> Événements                 |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____  |   |

Quels sont vos endroits préférés dans la commune ?

---

---

---

Quel événement appréciez-vous particulièrement à Bourgogne-Fresne ?

---

---

---

### Ce que ma commune représente

Un(e) ami(e) vient à Bourgogne-Fresne et souhaite découvrir la commune.

Que lui conseillez-vous ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Une balade dans les champs | <input type="checkbox"/> La visite du Mausolée       |
| <input type="checkbox"/> La visite des églises      | <input type="checkbox"/> Vie sociale et associative  |
| <input type="checkbox"/> Le fort de Fresne          | <input type="checkbox"/> Les promenades de Bourgogne |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____              |  |

---

Si vous deviez décrire Bourgogne-Fresne en 2 adjectifs, quels seraient-ils ?

Florissante

Historique

Sportive

Animée

Multiculturelle

Jeune

Accessible (transports)

Conviviale

Solidaire

Attractive

Innovante

Tranquille

Autre : \_\_\_\_\_

Pour vous, quel symbole (objet, lieux, monuments, éléments naturels, personnes, etc.) définit le mieux Bourgogne-Fresne ?

Si Bourgogne-Fresne était une couleur, laquelle serait-elle ?

Jaune

Orange

Bleu

Violet

Rouge

Noir

Vert

Blanc

### **Ce que j'aimerais dans ma commune**

Que souhaiteriez-vous que la commune représente ?

Quelles valeurs le logo de la commune devrait-il incarner ?

Si vous deviez écrire le slogan de Bourgogne-Fresne, lequel serait-il ? (facultatif)

### **Votre profil**

Composition du ménage

Avec enfant(s)

Sans enfant

Quel âge avez-vous ?

Moins de 18 ans

18 - 29 ans

30 - 44 ans

45 - 60 ans

Plus de 60 ans

**Merci de votre participation !**

## Résultats du sondage voirie

Une large majorité s'est exprimée contre le passage en sens unique des promenades. Un travail est en cours pour le positionnement de panneaux Stop sur le boulevard Manichon, rue du Colombier, boulevard du Nord, aux différentes intersections.

## Rendez-vous avec le père Noël samedi 16 décembre

15h30 place de la Mairie à Fresne / 16h place Joël PrévotEAU à Bourgogne.

16h30 au gymnase de Bourgogne avec crêpes offertes, DJ animation.

*Un évènement à ne pas manquer, réalisé par le Comité des Fêtes de Bourgogne Fresne.*

## Concours de maisons illuminées

Le jury du Comité des Fêtes passera dans les rues de Bourgogne Fresne à la nuit tombée du 20 au 22 décembre. Trois vainqueurs seront désignés et récompensés. Remise des lots le 6 janvier 2024 à 11h.

## Les fermetures de Noël

La mairie et la médiathèque seront fermées du 23 décembre 2023 au 1er janvier 2024.

## Condoléances

C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons le décès de Chantal Salagnac, agent en activité au Pôle Beine- Bourgogne et à la mairie de Witry-lès-Reims et ancienne secrétaire à la mairie de Fresne. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

## Les vœux 2024

Monsieur le Maire et l'ensemble des membres du Conseil Municipal, vous donnent rendez-vous pour assister à la cérémonie **le vendredi 12 janvier à partir de 18h30 au Gymnase de Bourgogne.**

Les agents et l'ensemble des membres du Conseil Municipal se joignent à Nicolas Habare, votre maire, pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Rendez-vous en janvier pour quelques nouveautés dans votre gazette mensuelle.*



MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie\_de\_bourgogne\_fresne

*Bulletin mensuel numérique d'informations  
Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne  
Directeur de la publication : Nicolas Habare  
Tirage papier par nos soins : 40 exemplaires  
Numéro ISSN en cours*